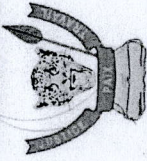


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 161/2023

AU BUREAU D'ETUDES « BKA RDC SARL »

Après avoir reçu le contrat n° 7662/MIN-ITP/BCECO/DG/DPM/PGM/2023/SC, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux millions trente-quatre mille deux cent quinze (USD 2 034 215) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatorze mille deux cent trente-neuf, cinquante un centimes (USD 14 239,51).

Fait à Kinshasa, le 11/09/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier a.i



Raymond M. L. YUMBA
Directeur Général a.i